

Trame de CCTP métallerie

Trame à adapter à chaque affaire : les clauses ci-dessous sont des exemples, à compléter avec les pièces du marché.

1 Généralités

Le lot comprend les ouvrages de métallerie repérés aux plans. Les ouvrages porteurs respectent le NF DTU 32.1, les vitrages le NF DTU 39. Préciser les ouvrages confiés au lot serrurerie.

2 Études et plans

Note de calcul, plans d'exécution et plans d'atelier à la charge de l'entreprise, soumis au maître d'œuvre et au contrôleur technique. Délai de validation à prévoir au planning.

3 Escaliers

Type, emmarchement, nature des marches, garde-corps et main courante. Charges d'exploitation selon le programme. Prix à l'unité par escalier.

4 Mezzanines et passerelles

Structure en profilés, plancher [bac collaborant, caillebotis, panneaux], garde-corps périphériques. Comptage de la structure au kilo.

5 Verrières et marquises

Ossature, remplissage vitré, évacuation des eaux, raccords d'étanchéité avec la couverture. Préciser le titulaire du vitrage.

6 Brise-soleil et habillages

Lames, consoles, fixations en façade ; habillages en tôle pliée, épaisseur et finition. Comptage au mètre carré ou au mètre linéaire.

7 Protections

Galvanisation, thermolaquage ou peinture selon l'exposition. Protection au feu des ouvrages porteurs si la notice de sécurité l'exige.

8 Pose et réception

Ancrages, calage, contrôle des aplombs et des niveaux. Remise des plans conformes à l'exécution et des certificats de protection.

Document fourni gratuitement par LM, le logiciel métré (logiciel-metre.fr). Il ne remplace ni le CCTP de l'affaire ni les textes qu'il cite. Version du 14 octobre 2026.